

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

SECONDE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1980-1981

(14^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

1^{re} Séance du Jeudi 17 Septembre 1981.

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. CHRISTIAN NUCCI

1. — **Abolition de la peine de mort.** — Discussion d'un projet de loi (p. 1135).

M. Forni, président de la commission des lois, rapporteur.

M. Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice.

Question préalable de M. Clément : MM. Clément, Séguin.

Suspension et reprise de la séance (p. 1147).

MM. Joxe, le président.

M. le président de la commission, rapporteur. — Rejet de la question préalable.

Discussion générale :

Demande de rappel au règlement (p. 1148).

MM. Nungesser, le président.

M. Marchand.

Rappels au règlement (p. 1151).

MM. Nungesser, le président, Joxe, Ducloux.

Renvoi de la suite de la discussion à la prochaine séance.

2. — **Ordre du jour** (p. 1153).

★ (1 f.)

PRÉSIDENTE DE M. CHRISTIAN NUCCI,
vice-président.

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Discussion d'un projet de loi.

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant abolition de la peine de mort (n° 310, 316).

La parole est à M. Forni, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

M. Raymond Forni, président de la commission, rapporteur. Monsieur le président, monsieur le garde des sceaux, mesdames, messieurs, c'est un moment historique que nous vivons. C'est une page que nous allons tourner. Avec nous, la France va sortir de cette période qui l'avait mise au ban des grandes nations civilisées.